

Conditions générales de vente et de livraison

Les présentes conditions générales de vente et de livraison s'appliquent à toutes les livraisons de Kvadrat. Sommairement, elles décrivent les conditions appliquées par Kvadrat dans le cadre de ses livraisons de produits (ci-après dénommés les « produits »), en sus des dispositions de la législation danoise en vigueur.

Base contractuelle

Fondamentalement, toutes les livraisons de Kvadrat relèvent de la loi danoise sur la vente. Sur cette base, Kvadrat ne se prévaut que des exceptions décrites ci-après ou convenues par écrit dans le cadre de chaque vente spécifique. Ainsi, Kvadrat n'accepte aucune condition d'achat spéciale spécifiée par l'acheteur avant ou après la confirmation de la commande, sauf sur confirmation écrite de Kvadrat.

Les offres émises par Kvadrat n'ont pas force obligatoire avant que Kvadrat n'ait reçu l'acceptation de l'acheteur et confirmé la commande. Les offres transmises par Kvadrat sont valables pendant 90 jours à compter de leur émission. La confirmation de la commande ainsi que les présentes conditions générales constituent le contrat d'achat des produits conclu entre l'acheteur et Kvadrat.

Tous les prix indiqués par Kvadrat reposent sur les présentes conditions générales et reflètent les restrictions relatives aux obligations de Kvadrat. Si l'acheteur souhaite traiter avec Kvadrat sur la base d'autres conditions que les présentes conditions générales, un accord spécial pourra être conclu en ce sens et Kvadrat pourra revoir son offre.

Prix de vente

Le prix de vente des produits est indiqué dans la confirmation de la commande et s'entend hors T.V.A et autres taxes. Si aucun prix de vente n'est indiqué dans la confirmation de la commande, les prix en vigueur au jour de la livraison sont d'application. Néanmoins, Kvadrat a le droit d'ajuster le prix de vente dans les cas où le coût global de fabrication des marchandises supporté par la société a augmenté à la suite de circonstances imprévisibles, telles qu'une hausse du prix des matières premières, des impôts et des taxes.

Livraison

Une fois les conditions de livraison et/ou les clauses de livraison liées à la vente convenues, celles-ci doivent être interprétées conformément aux INCOTERMS en vigueur à la date de la vente. Si aucune condition spéciale n'a été convenue pour la vente, la livraison s'entend départ usine. Kvadrat se charge de l'expédition et décide du mode à appliquer. Sauf accord spécifique contraire, l'expédition est opérée aux frais et aux risques et périls de l'acheteur.

Obligation d'inspection et de réclamation

L'acheteur est tenu d'inspecter minutieusement les produits à la réception. Le cas échéant, il lui incombe immédiatement, et au plus tard huit jours après la réception, de déclarer et de décrire les vices et défauts constatés sur les produits. L'acheteur ne pourra pas par la suite se prévaloir de vices qui auraient pu être constatés lors d'une telle inspection.

Paiement

Sauf indication contraire sur la facture, les conditions de paiement de Kvadrat sont 30 jours à compter de la date de facturation. En cas de retard de paiement (c.-à-d. en cas de paiement plus tard que 30 jours après la date d'échéance indiquée sur la facture), des intérêts moratoires seront calculés conformément à la législation danoise en la matière, c.-à-d. à un taux correspondant au taux d'intérêt de référence de la Banque nationale danoise, majoré de 1% par mois.

Réserve de propriété

Dans la mesure où une réserve de propriété est autorisée par la législation en vigueur, les produits demeurent la propriété de Kvadrat jusqu'à leur paiement effectif.

Conformité des marchandises aux spécifications

Kvadrat garantit que les produits sont conformes aux spécifications indiquées dans la confirmation de la commande dans les limites des tolérances normales et habituellement reconnues dans le secteur. Kvadrat ne garantit pas que les produits conviennent à des fins spéciales, à moins que l'acheteur ne l'ait formellement indiqué dans sa commande et que ces informations ne figurent formellement dans la confirmation de la commande.

Responsabilité liée aux conseils

Les conseils dispensés par Kvadrat concernant l'applicabilité des produits à des fins concrètes s'entendent exclusivement à titre indicatif. L'utilisation des produits par l'acheteur étant indépendante de la volonté de Kvadrat, Kvadrat décline toute responsabilité quant à l'utilisation concrète des produits par l'acheteur. De même, Kvadrat ne répond pas des dommages ou pertes découlant d'une utilisation incorrecte ou inhabituelle des produits par l'acheteur.

Marketing

Toute référence à Kvadrat et à ses produits à des fins personnelles de marketing requiert impérativement l'autorisation écrite de Kvadrat.

Responsabilité en cas de vices et de retards

Conformément à ses normes de qualité et à ses instructions techniques, Kvadrat s'efforce de fournir des produits de première qualité à temps et à tous ses clients.

Ainsi, Kvadrat décline toute responsabilité en cas de dommages et pertes indirects soufferts par l'acheteur, y compris pertes de production, manques à gagner, pertes liées à des perturbations du marché ou autres pertes d'exploitation, même si de tels dommages et pertes sont imputables à Kvadrat.

La responsabilité de Kvadrat en matière de vices et de défauts expire 12 mois après le jour de la livraison.

Kvadrat ne répond pas des vices et défauts imputables au transport, à l'entreposage, à une mauvaise manipulation ou à d'autres négligences commises par des tiers.

Responsabilité du fait du produit

Kvadrat est responsable des dommages dus à une défectuosité de ses produits conformément à la loi danoise sur la responsabilité du fait des produits et des règles coutumières en la matière.

Kvadrat ne peut être tenue responsable de dommages imputables à une utilisation incorrecte ou inhabituelle des produits. Kvadrat n'accepte aucune réclamation sur les revêtements muraux si les instructions d'installation 05/07 n'ont pas été appliquées et respectées. En outre, la société Kvadrat ne répond pas de l'endommagement de biens immobiliers ou mobiliers, à moins qu'elle n'ait commis une faute grave.

Néanmoins, si sa responsabilité est impliquée aux termes des dispositions ci-avant, la société ne répond pas des pertes d'exploitation, des pertes de temps et autres pertes indirectes. Sauf accord écrit contraire, la responsabilité pour dommages matériels est limitée à 2 500 000 DKK par événement ou série d'événements découlant d'une même livraison.

En cas de réclamation en dommages-intérêts introduite par un tiers à l'encontre de l'acheteur en application des règles sur la responsabilité du fait des produits, l'acheteur est tenu d'en informer Kvadrat immédiatement. L'acheteur indemniserait la société Kvadrat dans la mesure où la responsabilité de celle-ci vis-à-vis de tiers est impliquée au-delà des limitations de responsabilité décrites ci-avant.

Kvadrat et l'acheteur sont réciproquement tenus de se laisser poursuivre devant la juridiction chargée de connaître de toute demande en dommages-intérêts introduite à leur encontre sur la base de dommages prétendument causés par les produits. Tout litige entre Kvadrat et l'acheteur relève, comme indiqué à la section « Droit applicable » ci-après, du droit danois et sera à tout moment tranché par le Tribunal maritime et commercial de Copenhague (Sø- og Handelsretten) en application de la section « Compétence judiciaire » ci-après.

Force majeure

Ni l'acheteur, ni Kvadrat en qualité de fournisseur ne peuvent influencer le cours d'événements imprévus. Aussi aucune des parties ne peut-elle être tenue responsable de la non-exécution du contrat en cas d'événements imprévisibles (cas de force majeure). Toutefois, cette disposition ne s'applique que dans la mesure où et aussi longtemps que lesdits événements empêchent les deux parties d'exécuter leurs obligations aux termes du présent contrat. Les circonstances suivantes seront réputées dispenser Kvadrat et l'acheteur de leurs responsabilités si elles empêchent ou alourdissent inutilement l'exécution du contrat : conflits syndicaux et autres événements imprévus tels qu'un incendie, une guerre, une mobilisation ou un appel sous les drapeaux de portée analogue, une réquisition, une saisie, des modifications réglementaires, des restrictions de change, des révoltes et des émeutes, une pénurie de moyens de transport, une pénurie générale de matériaux, des restrictions liées à la consommation d'électricité ou autre ainsi que des vices ou retards de livraison du fait de sous-traitants, dus à l'une des circonstances stipulées ci-avant.

Droit applicable

Tout litige survenant dans le cadre des livraisons de Kvadrat relève du droit danois. Les règles de droit privé international danoises et la Convention sur les contrats de vente internationale (CISG) ne s'appliquent pas aux livraisons de Kvadrat.

Compétence judiciaire

Tout litige survenant dans le cadre des livraisons de Kvadrat sera tranché par le Tribunal maritime et commercial de Copenhague (Sø- og Handelsretten) en première instance.

kvadrat

Pour tout complément d'information

T +45 89531866 F +45 89531800 www.kvadrat.dk